Informations sécurité

Météo
Site internet : www.meteo.nc – Répondeur : 36 67 36
Bulletin par météo fax au 36 67 37

En cas d'accident
- **Garder son calme,** ne pas céder à la panique.
- **Protéger :** éviter le sur-accident; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- **Alerter :** estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc.; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélisurfaces sont équipés de bornes numérotées); sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- **Secourir :** pratiquer les gestes de premier secours.

En cas de secours héliporté, se rendre visible.

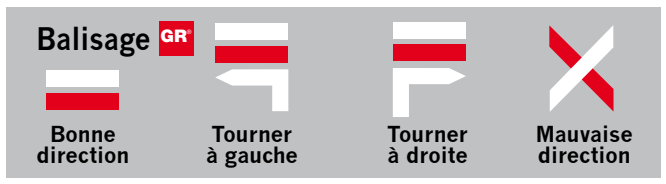
Les numéros utiles (gratuit)
15 SAMU (problème médical) – **16** Secours en mer
17 Gendarmerie – **18** Pompiers


Photo J.-F. Clair

Catégories d'itinéraire FFRP

GR® Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.

PR Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.



Du refuge de la Mine Soleil à la Vallée de Dumbéa

Ce parcours aérien a des allures alpestres. Le sentier muletier enlace les flancs de la montagne et serpente dans les combes et sur les crêtes d'altitude qui dominent la Rivière Dumbéa.



Situation du départ et de l'arrivée : le GR® NC1 peut être parcouru du Nord vers le Sud en prenant le départ au fond de la Vallée de Dumbéa (branche Sud). Du village de Dumbéa (Parc Fayard), emprunter la RM 4, qui quitte la RT 1. Atteindre le premier parking.
Parking : à proximité de la barrière qui ferme la Vallée de Dumbéa (**point 10**, non sécurisé, pas recommandé)
Durée : 5 h 15
Distance : 13 km
Altitude min. : 68 m
Altitude max. : 1 117 m
Dénivelée cumulée à la montée : 250 m
Cotation : ibp index 64 Peu difficile • Technicité 3 Peu difficile • Risque 3 Peu élevé
Difficultés : certains passages sont parfois glissants et la traversée du creek est dangereuse en cas de crue.
Coordonnées GPS : UTM/WGS 84

Sites internet

province-sud.nc
www.destinationprovincesud.nc

Où s'informer ?

Antenne Territoriale du Grand Sud
Tél./Fax 43 61 24 – Courriel : parcriviereblueu@province-sud.nc

La direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)
Centre administratif de la province Sud (CAPS)
6, route des Artifices – Baie de la Moselle
Tél. 20 48 50 – Fax 20 30 16 – Courriel : djs.contact@province-sud.nc

PROVINCE SUD

Ce sentier traverse une aire protégée soumise à une réglementation.
Merci de la respecter.

Homologué par la FFRandonnée
www.ffrandonnee.fr

Destination province sud
Au cœur du Sud

ÉTAPE N° 7

DU REFUGE DE LA MINE SOLEIL À LA VALLÉE DE DUMBÉA

GR®

LoisirSud NC


Photo J.-F. Clair

La Renaissance - Prix Graphique / Parenthèses – Décembre 2016

PROVINCE SUD

LE PARC PROVINCIAL DE LA DUMBÉA


Photo J.-F. Clair

Le Parc Provincial de la Dumbéa a été créé le 1er janvier 2013. Il englobe la réserve de la Haute Dumbéa. Cette protection garantit la conservation des richesses que présentent les vallées de la Haute Dumbéa et de la Haute Couvelée. Un projet de plan de gestion est en cours de rédaction afin de valoriser les activités du site et en protéger la biodiversité.


Photo J.-F. Clair

HISTOIRE D'EAU

Le GR® NC1 se termine provisoirement dans la branche Est de la Rivière Dumbéa. C'est toute l'histoire de l'alimentation en eau de Nouméa et de son agglomération qu'il y côtoie. Il débouche à proximité du site de l'ancien campement qui, de 1952 à 1954, servait aux travailleurs embauchés pour la construction du nouveau barrage, situé à un peu plus d'un kilomètre en amont de l'ancien, construit en 1892. Les anciennes conduites d'eau désormais inutilisées sont enfouies dans le sous-sol. Leur diamètre allait alors de 400 à 500 mm. On peut enfin les apercevoir à proximité de l'ancien viaduc, en partie détruit. En revanche, la nouvelle conduite issue du nouveau barrage est enterrée sur la berge gauche. Elle est en service et atteint un diamètre de 1 000 mm. Construite en 1972, elle continue d'alimenter le Grand Nouméa en complément du « grand tuyau » qui achemine l'eau depuis le bassin de la Tontouta.


Photo J.-F. Clair


Photo J.-F. Clair


Photo J.-F

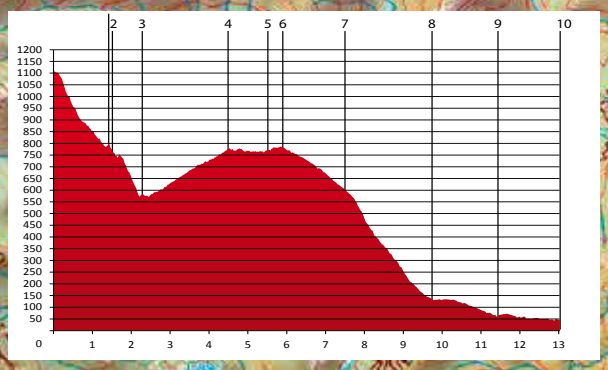
LE PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE

Créé en 1980, au cœur du grand massif du Sud, le Parc Provincial de la Rivière Bleue s'étend sur 22 000 ha. Il englobe les réserves naturelles de la Haute Pourina et de la Haute Yaté. Il recèle des espaces variés (maquis minier, forêts denses et zones humides) et abrite des espèces uniques au monde. La forêt est d'une grande variété. Kaoris (*Agathis lanceolata*) et araucarias (*Araucaria bernieri*) y côtoient des palmiers endémiques (*Campercarpus fulcitus*) ainsi que des fougères arborescentes spectaculaires (*Cyathea vieillardi*). La plupart des oiseaux terrestres néo-calédoniens y sont présents. La plus grande population de cagous sauvages est hébergée au sein du parc. Des cagous élevés en captivité au Parc Zoologique et Forestier de Nouméa ont été réintroduits avec succès dans le Parc. Ils font toujours l'objet d'un programme de protection mené par la province Sud.

Informations pratiques : le parc est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 7 h à 17 h. Les visiteurs sont admis jusqu'à 14 h. La circulation des voitures est autorisée jusqu'à l'Ancien Refuge de la Rivière Blanche et jusqu'au Pont Pérignon. Une navette dessert la vallée de la Rivière Bleue au départ du Pont Pérignon. Contact : 43 61 24.

Entrée dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue au départ de Dumbéa : les marcheurs qui souhaitent partir de cet endroit pour parcourir le GR® NC1 doivent signaler leur départ à l'administration du parc,
(> ⚠ **Attention, la liaison est impossible par temps pluvieux. Plusieurs creeks importants sont facilement en crue**).

PROVINCE SUD



Légende

GR® — Autre GR®

PR

Réserve naturelle

Carte Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie – *La Korrigane* – SIGEO

DESCRIPTION DU PARCOURS

Du refuge de la Mine Soleil au creek du campement des Mineurs (2,3 km – 1 h 30)

D Refuge de la Mine Soleil (GPS : 660 569 – 7 556 610 ; alt. 1 120 m) [> huit couchages] **:** regagner le tracé principal du GR® NC1. Prendre à droite pour descendre Sud-Est (**> ignorer les anciens poteaux avec des marques jaunes et rouges**). Le sentier perd rapidement de l'altitude dans une agréable forêt humide (**> le sol est souvent gras et glissant, mais les lacets permettent une descente prudente**). Franchir un petit creek, puis déboucher en terrain dégagé (**GPS : 660 379 – 7 556 226**). Environ 40 m plus loin, sur le bord gauche, une hélistation sommaire a été aménagée. Le sentier croise ensuite un minuscule filet d'eau souvent sec. Accroché au flanc raide de la montagne, le sentier muletier épouse les reliefs [> ambiance alpine]. Il aborde la Mine Sunshine par le Nord en longeant le sommet de l'excavation, puis plonge vers le Sud par une série de lacets courts afin d'atteindre le centre d'exploitation.


Photo J.-F. Clair

1 Mine Sunshine (GPS : 659 903 – 7 555 903) : poursuivre vers la base de la zone de travail [> plusieurs vestiges sont encore visibles : câbles du funiculaire, poulie, roue] et atteindre une intersection (**> le sentier muletier balisé par des poteaux cylindriques jaunes et rouges, qui continue tout droit, conduit vers la station intermédiaire et la vallée de la branche Nord de la Dumbéa**).



Photo J.-F. Clair

2 Intersection (GPS : 659 869 – 7 555 909 ; alt. 767 m) : prendre à gauche pour contourner la partie inférieure de la mine. Après une courte montée, le sentier plonge en lacets dans une pente raide pour rejoindre un creek (**GPS : 660 020 – 7 555 576**). Traverser au pied d'un grand kaori (*Agathis lanceolata*) dont le fût cylindrique trône sur la rive droite (**> le lit est envahi de gros moellons lisses, traversée parfois un peu glissante**). Le sentier suit ensuite approximativement la courbe de niveau pour traverser un terre-plein boisé [> site du camp de base des mineurs qui travaillaient sur les mines environnantes. Des sentiers et un funiculaire reliaient les centres d'activité : la Mine Sunshine, la Mine Soleil, la station intermédiaire, ainsi que le mamelon situé à 800 m d'altitude, à l'Est du campement]. Plusieurs creeks rarement asséchés permettent de faire le plein d'eau.

Du campement des Mineurs au Mont Poudéhoume (3,6 km – 1 h 45)

3 Campement des Mineurs (GPS : 660 070 – 7 555 457 ; alt. 590 m) : après la sortie Sud de la forêt, la trace croise une longue ravine qui entaille le flanc. Sur la berge opposée, elle grimpe en plusieurs longs lacets faciles et réguliers. Elle rejoint, par une longue écharpe, la crête du Mont To. Atteindre l'intersection vers l'ancienne Mine Clothilde-Jeanne.

4 Intersection (GPS : 659 301 – 7 554 445 ; alt. 788 m) : poursuivre droit devant (**> la sente discrète qui part à gauche se dirige vers l'ancien site Clothilde-Jeanne, près du Mont To**). Longer ensuite facilement le versant Nord de la crête [> points de vue, ambiance montagnarde]. Peu de distance avant la piste dite de « Bloc », le sentier passe sous un gros kaori foudroyé dont le squelette grisâtre émerge du maquis.

5 Kaori foudroyé (GPS : 658 436 – 7 554 269 ; alt. 778 m) : poursuivre jusqu'à une bifurcation.


Photo J.-F. Clair

Du Mont Poudéhoume à la Vallée de Dumbéa (7,1 km – 2 h)

6 Piste « Bloc » (GPS : 658 176 – 7 554 048 ; alt. 789 m) [> elle monte en d'interminables lacets depuis la branche Nord de la Dumbéa située 600 m plus bas] [> une trace vers le Sud-Ouest permet de rejoindre le sommet du Mont Poudéhoume ; belvédère vers la côte Ouest] **:** prendre la vieille piste minière, droit devant vers le Sud, en longeant la crête sur son versant Est [> quelques beaux kaoris de montagne (*Agathis ovata*) jalonnent la piste]. Environ 1,5 km plus loin, vers 600 m d'altitude, la piste oblique brutalement à droite.

7 Bifurcation (GPS : 657 618 – 7 552 831 ; alt. 610 m) : plonger vers la gauche en direction d'une croupe de terre rouge érodée où trône un imposant kaori de montagne (*Agathis ovata*). Quelques dizaines de mètres plus loin, la trace plonge à droite en direction de la vallée, dessine plusieurs lacets sur le flanc raide. Vers 215 m d'altitude, traverser un creek pour retrouver le sentier dans le talus sur l'autre berge (*point d'eau parfois sec*). Le sentier descend tranquillement vers la Dumbéa. À la première intersection, prendre à droite et encore à droite à la suivante. Atteindre la piste qui mène au barrage de la Dumbéa.

8 Piste (GPS : 657 025 – 7 551 616 ; alt. 150 m) : prendre à droite, vers l'Ouest, sur la piste de terre rouge en suivant les marques GR® (**> les marques de balisage jaunes concernent le sentier de l'ancien barrage de Dumbéa**). La piste s'engage dans une longue courbe vers la gauche et descend vers la rivière. Franchir le pont bétonné, et monter.

9 Départ du sentier de l'ancien barrage de Dumbéa (GPS : 656 002 – 7 551 589 ; alt. 66 m) : en suivant la rive gauche de la rivière, continuer vers un autre pont bétonné suivant (**> la conduite qui achemine l'eau vers Nouméa est enfouie sous la route**). Traverser le pont et atteindre la fin du parcours.


Photo J.-F. Clair

10 Barrière (GPS : 654 813 – 7 551 054 ; alt. 68 m) : un parking, non sécurisé, permet de stationner quelques véhicules à cet endroit. Il est accessible depuis le parc Fayard (Dumbéa). Pour le rejoindre, emprunter la RM 4 vers le Nord-Est. Atteindre le parking aménagé à la fin de la route revêtue. Le départ du GR® NC1 se trouve à environ 1,9 km de cet endroit. Au-delà, l'accès avec une voiture légère peut devenir délicat par temps pluvieux.

Entrée dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue au départ de Dumbéa : les marcheurs qui souhaitent partir de cet endroit pour parcourir le GR® NC1 doivent signaler leur départ à l'administration du parc, (**> ⚠ Attention, la liaison est impossible par temps pluvieux. Plusieurs creeks importants sont facilement en crue**).

PROVINCE SUD